



Programme d'actions de l'Agenda 21 d'Auray

-

36 fiches actions pour un
engagement en faveur d'un
développement durable et
solidaire

Enjeu 1 - Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables

Objectif 1.1. Diminuer les consommations énergétiques de la commune et des services municipaux

Action 1 : Economiser les flux (énergie et eau)

Action 2 : Se fixer des exigences environnementales pour les bâtiments communaux neufs

Action 3 : Optimiser l'éclairage public

Objectif 1.2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques des logements et des entreprises

Action 4 : Accompagner les habitants et les porteurs de projets sur la question énergétique

Action 5 : Inciter les entreprises à réduire leurs consommations énergétiques

Objectif 1.3. Evaluer et développer les énergies renouvelables

Action 6 : Inciter et participer au développement des énergies renouvelables

Enjeu 2 - Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux

Objectif 2.1. Aménager Auray au moyen d'espaces publics de qualité, de formes urbaines denses et d'une diversité d'activités

Action 7 : Utiliser une grille d'évaluation Développement Durable pour évaluer chaque projet communal de construction et d'aménagement

Action 8 : Elaborer des documents d'urbanisme et outils ambitieux pour un aménagement durable

Action 9 : Améliorer l'habitat ancien pour faciliter l'accès au logement et répondre aux exigences environnementales

Action 10 : Aménager des espaces publics agréables et les relier entre eux

Action 11 : Étendre l'implantation des jardins familiaux

Objectif 2.2. Sortir de l'omniprésence de la voiture et libérer l'espace pour favoriser le développement des modes de déplacements doux et des transports collectifs

Action 12 : Elaborer un schéma de déplacement urbain

Action 13 : Engager un Plan de déplacement des services de la commune

Enjeu 3 - Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources

Objectif 3.1. Renforcer la connaissance du patrimoine naturel et historique pour mieux le protéger, le valoriser et faire de la pédagogie sur les richesses communales

Action 14 : Recenser et valoriser le patrimoine naturel

Objectif 3.2. Préserver la qualité de l'eau sur la commune

Action 15 : Tendre vers le zéro pesticide sur la commune d'Auray

Action 16 : S'assurer du bon fonctionnement du système d'assainissement séparatif

Action 17 : Développer une gestion durable des eaux pluviales

Action 18 : Protéger et entretenir les zones humides

Objectif 3.3. Réduire les déchets à la source et favoriser le recyclage et la valorisation des déchets au plus près du lieu de production

Action 19 : Réduire, améliorer la collecte et valoriser les déchets

Action 20 : Soutenir la mise en place d'une recyclerie

Enjeu 4 - Diffuser le développement durable dans la Cité: équité, cohésion sociale et éducation citoyenne

Objectif 4.1. Aider les personnes en difficulté

Action 21 : Renforcer les partenariats entre les associations et organismes d'action sociale et développer des structures sociales et médico-sociales

Action 22 : Favoriser l'accessibilité des personnes handicapées et accompagner le développement de structures spécifiques

Objectif 4.2. Mutualiser les expériences en matière de développement durable et initier un travail collectif à l'échelle intercommunale

Action 23 : Inciter les autres collectivités et structures de coopération intercommunale à s'engager dans le développement durable

Action 24 : Porter la volonté politique d'Auray en matière de logement social à l'échelle intercommunale

Objectif 4.3. Intégrer les questions de développement durable dans les activités communales et associatives

Action 25 : Créer une stratégie de communication / information / sensibilisation autour des enjeux du développement durable

Action 26 : Développer des activités intergénérationnelles et multiculturelles

Action 27 : Poursuivre les actions permettant au plus grand nombre d'accéder à la culture

Action 28 : Inciter les associations à travailler ensemble sur des projets fédérateurs

Action 29 : Intégrer le développement durable dans les actions d'éducation et d'animation et inciter les jeunes à mettre en œuvre des projets de Développement Durable

Enjeu 5 - Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité

Objectif 5.1. Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Action 30 : Renforcer la politique d'achat durable de la commune et accompagner cette démarche dans les associations

Action 31 : Encourager le maintien du commerce de proximité en complémentarité et en équilibre avec les zones d'activité

Action 32 : Promouvoir le tourisme durable

Action 33 : Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux

Objectif 5.2. Maintenir les activités maritimes et donner au Port une image forte de l'engagement de la commune dans le sens du développement durable

Action 34 : Régler les problèmes liés à l'activité portuaire et notamment ceux liés au carénage, aux eaux grises et aux eaux noires

Action 35 : Favoriser les activités commerciales et portuaires sur le port et les quais

Objectif 5.3. Maintenir et développer une activité agricole locale et respectueuse de l'environnement

Action 36 : Favoriser la transmission des exploitations agricoles en maraîchage biologique

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.1	Diminuer les consommations énergétiques de la commune et des services municipaux

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	Tous les services		<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Partenaires à associer	Associations, écoles		

→ Action 1 : Economiser les flux (énergie et eau)



Mesures concrètes

- Continuer à diagnostiquer les bâtiments municipaux en diversifiant les méthodes (audits, caméras thermiques, rendu lumineux...)
- Etablir un plan pluriannuel de réhabilitation thermique
- Suivre de manière plus précise les consommations d'eau et d'énergie et réorganiser la programmation (télégestion...)
- Renouveler de manière systématique le matériel par des systèmes économes en eau lors des pannes et des travaux
- Poursuivre l'installation de cuves de récupération d'eaux de pluie pour différents usages (arrosage, toilettes...)
- Réaliser un plan de sensibilisation pour responsabiliser les usagers dans l'utilisation des locaux
- Adapter l'usage aux caractéristiques des bâtiments communaux, notamment par les associations

Objectifs et indicateurs

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> -tendre vers une moyenne de 180 kwh / an / m² de bâtiment existant pour 2020 (énergie primaire) = réduction de 30 % / m² - réduction des consommations d'eau potable - poursuivre les objectifs du Grenelle de l'environnement

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> - Indice de consommation énergétique des bâtiments communaux : 2010 : 256,4 kwh / m² / an - 2009 : 253,8 kwh / m² / an - Electricité bâtiments 2010 : 1 479 762 Kwh soit 8 878,6 Kg CO₂ et 2 421,4 Kg Carbone - Gaz 2010 : 4 567 882Kwh soit 936,4 Tonnes CO₂ et 255 Tonnes Carbone - Consommation d'eau : 2010 : 24 529 m³ 	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de consommation en Gaz pour les bâtiments communaux : Gaz 159,9 kwh/m²/an - Indice de consommation électrique pour les bâtiments communaux : 96,5 KWhep/m²/an - Ratios plus fins disponibles en croisant avec d'autres données : Conso eau, énergie et émissions GES / bâtiment / agent / élève / classe / heure d'utilisation des locaux / habitant / poste (administration, enseignement, socio-culturel, piscine, sport, associations, éclairage public)...

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un état des lieux et un plan d'action annuel (énergie et eau) - Poursuivre les actions de maîtrise des flux - Définir un programme de sensibilisation pour les économies d'eau et d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un état des lieux et un plan d'action annuel (énergie et eau) - Mettre en place des actions d'économie de flux - Mettre en place les actions de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie 			
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Budget d'investissement économie d'énergie 50 000 € / an + Budget courant de rénovation des bâtiments et renouvellement des équipements (eau) * en 2010, le budget total alloué pour les aménagements d'économies d'énergie a été estimé à 82 331€ 				

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.1	Diminuer les consommations énergétiques de la commune et des services municipaux

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer			

→ Action 2 : Se fixer des exigences environnementales pour les bâtiments communaux neufs

Mesures concrètes

- **Anticiper les objectifs du Grenelle de l'environnement**
- **Construire en Haute Qualité Environnementale (HQE)** en tenant compte de l'usage différencié des bâtiments (bureaux, locaux de stockage...)
- **Vérifier les résultats lors de la construction et de la livraison des bâtiments**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<p>objectifs du Plan Bâtiment Grenelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en 2012, tous les nouveaux bâtiments seront à « basse consommation » (BBC) à minima - en 2020, ils seront tous « à énergie positive » (BEPOS) : une maison, un immeuble produiront chacun plus d'énergie qu'ils n'en consommeront - Tout nouveau bâtiment en Haute Qualité Environnementale (HQE) quand le type de bâtiment le permet

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bâtiments BBC : en 2010 : 0 - Nombre de bâtiments à énergie positive : en 2010 : 0 - Nombre de bâtiments HQE : en 2010 : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - m2 bâtiments BBC - m2 bâtiments à énergie positive - m2 bâtiments HQE

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux bâtiments en BBC - Tout nouveau bâtiment en HQE quand le type de bâtiment le permet 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux bâtiments en BBC - Tout nouveau bâtiment en HQE quand le type de bâtiment le permet 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux bâtiments en BBC - Tout nouveau bâtiment en HQE quand le type de bâtiment le permet 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux bâtiments en BBC - Tout nouveau bâtiment en HQE quand le type de bâtiment le permet 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux bâtiments en BBC - Tout nouveau bâtiment en HQE quand le type de bâtiment le permet
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.1	Diminuer les consommations énergétiques de la commune et des services municipaux

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SDEM		

→ Action 3: Optimiser l'éclairage public



Mesures concrètes

→ **Mettre en œuvre un programme d'actions en fonction des préconisations issues de diagnostic du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (SDEM)** : ex : réducteurs de puissance systématiques, extinction la nuit ...
 → **Systématiser une étude d'éclairage et l'installation de matériel économe en énergie dans les opérations d'urbanisation réalisées sur la commune** : notamment, réaliser une « charte » d'éclairage quand les voies vont être rétrocedés à la commune

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage public et atteindre 480 kwh / point lumineux/ an en moyenne en 2016 = réduction de 12 % par point lumineux
- Réduire la pollution lumineuse

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
- Consommation électrique liés à l'éclairage public 2010 : 1 235 483 kWh	- Nombre de foyers lumineux : 2266
- Indice de consommation électrique pour l'éclairage public : 2010 : 545,2 Kwh/points lumineux/an	- Coût annuel des travaux réalisés pour améliorer l'éclairage public
	- Nombre de kilomètres de voirie éclairés / nombre de kilomètres de voirie
	- Kwh / hab / an

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- réaliser un programme d'action à partir du diagnostic du SDEM - optimiser les réseaux et les abonnements	- optimiser les réseaux et les abonnements (changement des lampes, réduction de puissance...)	- optimiser les réseaux et les abonnements (changement des lampes, réduction de puissance...)	- optimiser les réseaux et les abonnements (changement des lampes, réduction de puissance...)	- optimiser les réseaux et les abonnements (changement des lampes, réduction de puissance...)
Budget	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.2	Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques des logements et des entreprises

Pilote de l'action	DSTU CCAS		Finalités concernées
Services partenaires	DIC		<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Partenaires à associer	ALOEN, CAUE, ADIL		

→ Action 4: Accompagner les habitants et les porteurs de projets sur la question énergétique

Mesures concrètes

- **Renvoyer les personnes qui recherchent des informations auprès d'ALOEN et distribuer des plaquettes d'information** (ADEME...)
- **Inciter les habitants à réaliser des diagnostics énergétiques**, aider à savoir combien consomme son logement en renvoyant vers des outils disponibles (DC2E par exemple)
- **Informers les personnes lors des certificats d'urbanisme, des permis de construire ou des déclarations de travaux pour inciter à réaliser des économies d'énergie + information plus globale à l'ensemble de la population** (site internet, magazine, animations, visites...)
- **Réfléchir à la possibilité de créer un Espace Info Energie et un Conseil en énergie partagé (CEP)** sur Auray, Auray communauté ou le Pays d'Auray et inciter à sa création
- **Mettre en place des actions sur les économies d'énergie et d'eau pour les publics en difficulté** : organisation de visites d'appartements témoins sur les économies d'eau et d'énergie (appartement Hugo Energie à Vannes), interventions sur les économies d'eau et d'énergie...
- **OPAH – Energie ?** (cf fiche action 9)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les consommations énergétiques sur Auray - Informer les habitants lors de chaque certificat d'urbanisme, permis de construire et déclaration de travaux sur l'énergie et l'éco-construction - Réduire la précarité énergétique

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes accompagnées par le CCAS sur l'énergie et l'eau - nombre de personnes informées via les permis de construire et déclarations de travaux - nombre d'alréens ayant fait appel à ALOEN

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur les économies d'énergie, renvoyer les personnes vers ALOEN et distribuer des plaquettes d'information - Communiquer sur le dispositif DC2E - mettre en place des actions sur les économies d'énergie et d'eau pour les publics en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer et informer sur les économies d'énergie, notamment lors des permis de construire ou des déclarations de travaux - Réfléchir à la possibilité de créer un Espace Info énergie et un Conseil en énergie partagé sur le territoire - pérenniser les actions sur les économies d'énergie et d'eau pour les publics en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les personnes sur les économies d'énergie lors des permis de construire ou des déclarations de travaux - Communiquer sur les économies d'énergie - Pérenniser les actions sur les économies d'énergie et d'eau pour les publics en difficulté 		
Budget	Actions du CCAS : environ 4000 € / an (frais de personnel inclus) + budget courant communication				

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.2	Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques des logements et des entreprises

Pilote de l'action	- Adjoint aux activités économique - Adjointe au développement durable	Finalités concernées
Services partenaires		<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Auray Communauté, Pays d'Auray, Entreprises, CCIM, chambre des métiers, ALOEN, Fédération Auray Commerce, associations d'entrepreneurs...	

→ Action 5 : Inciter les entreprises à réduire leurs consommations énergétiques

Mesures concrètes

→ **Sensibiliser les entreprises aux économies d'énergie** : mettre en avant l'implication du secteur tertiaire dans les émissions de GES (Bilan carbone territoire) et travailler en concertation avec les entreprises pour agir sur leurs consommations d'énergie (ateliers pratiques, kit de communication, labels...), organiser des conférences / ateliers / communication en lien avec Auray Communauté, le Pays d'Auray, la CCIM (cf pré-diagnostic développement durable, diagnostic éco construction, guide éco-construction...)

→ **Interdire le chauffage extérieur des terrasses (braseros)** : agir sur les conventions d'utilisation de l'espace public avec les commerçants pour interdire l'utilisation des chauffages extérieurs à gaz ou électrique qui sont très émetteurs de GES et/ou déposer un arrêté municipal pour interdire le chauffage extérieur des terrasses (travailler sur ce sujet en concertation)

→ **Etudier le projet d'une plateforme logistique pour les livraisons**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Réduire les émissions de GES liés à l'activité des entreprises - Diminuer la circulation liée aux livraisons (→ améliore la sécurité) - Au moins une réunion par an avec les entreprises d'Auray

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
- Nombre de rencontres entreprises / collectivités sur le thème de l'énergie	- Nombre de chauffages extérieurs supprimés - Nombre d'entreprises engagées - Nombre de kilomètres économisés (en livraison)

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser		- Informer les entreprises sur les économies d'énergie	- point sur les entreprises engagées et les projets menés		
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 1	Orienter Auray vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables
Objectif 1.3	Evaluer et développer les énergies renouvelables

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	DIC		<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Associations de citoyens, entreprises, ADEME...		

→ Action 6 : Inciter et participer au développement des énergies renouvelables

Mesures concrètes

- **Etudier, pour chaque projet, la faisabilité de mettre en place des énergies renouvelables**
- **Développer des projets d'énergies renouvelables sur les bâtiments de la Ville** : un inventaire des surfaces possibles a déjà mis en avant les toits publics bien orientés (sud) qui peuvent être de bons supports pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques.
- **Mobiliser l'épargne d'acteurs locaux (citoyens, entreprises, commerces...)** pour réaliser des projets : mise à disposition ou location des toits pour un investissement citoyen ou privé
- **Inciter les particuliers, les commerces et les entreprises du tertiaires à développer les énergies renouvelables** : envisager des contrats de partenariats pour louer leurs toits, communication, aides financières...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- 23 % d'énergies renouvelable dans la consommation d'énergie finale d'ici 2020 (objectif national du Grenelle)
- 2012 : 120 m² de panneaux solaires sur les bâtiments communaux

Indicateurs globaux

- Puissance installée et production d'énergie renouvelable pour les bâtiments communaux
- Nombre d'installations et total de la production d'énergies renouvelables sur Auray en 2009 :

Type énergie	Nombre d'installations	Total production MWh
Solaire photovoltaïque	2	nd
Solaire thermique	7	61
Bois bûche	nd	1976
Bois chaufferie	0	0

* données GIP Bretagne environnement – remise à jour annuelle

- Part des énergies renouvelables sur la consommation totale d'énergie sur Auray

- Nombre de déclarations préalables avec des projets d'énergies renouvelables

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier pour chaque projet la faisabilité de mettre en place des énergies renouvelables - Développer des projets d'énergie renouvelables de manière directe ou en partenariat - Inciter les particuliers et entreprises à développer des projets d'énergie renouvelable 				
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.1	Aménager Auray au moyen d'espaces publics de qualité, de formes urbaines denses et d'une diversité d'activités

Pilote de l'action	DSTU	Finalités concernées
Services partenaires	Agenda 21	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Épanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Ensemble des acteurs de la construction : bailleurs sociaux, promoteurs, artisans...	

→ Action 7 : Utiliser une grille d'évaluation Développement Durable pour évaluer chaque projet communal de construction et d'aménagement

Mesures concrètes

- **Construire une grille permettant d'évaluer la prise en compte du développement durable pour chaque projet communal de construction et d'aménagement** en compilant des grilles existantes
- **Systematiser l'utilisation de cette grille** : dans les projets de la commune, lors de l'examen des permis de construire dans la commission urbanisme...
- **Inciter les acteurs de la construction** (bailleurs sociaux, promoteurs...) **à utiliser cette grille d'évaluation**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
Réaliser une grille
Indicateurs globaux
- A définir dans la grille

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Recenser des grilles existantes	- Réalisation de la grille et expérimentation de celle-ci	- Systematisation de l'utilisation de la grille	- Diffusion de cette grille aux acteurs de la construction	
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.1	Aménager Auray au moyen d'espaces publics de qualité, de formes urbaines denses et d'une diversité d'activités

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	acteurs de la construction (bailleurs sociaux, promoteurs, artisans...), ADEME, Pays d'Auray, Auray Communauté, CAUE...		

→ Action 8 : Elaborer des documents d'urbanisme et outils ambitieux pour un aménagement durable

Mesures concrètes

- **Engager un programme de formation et des visites pour les élus et les agents du service urbanisme** afin de prendre en compte le développement durable dans l'aménagement de la commune.
- **Intégrer les préconisations de développement durable, et notamment celles rendues obligatoires par le grenelle de l'environnement, dans chaque document de planification** : déplacements, performance du bâti, développement des énergies renouvelables, protection des espaces naturels et agricoles, mixité sociale...
- **Favoriser une approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et une mixité sociale et fonctionnelle** lors de la réalisation et de la gestion de projets urbains
- **Mettre en concurrence plusieurs opérateurs en intégrant des critères de développement durable lorsque les terrains appartiennent à la commune**
- **Mettre en œuvre le règlement local de publicité**
- **Anticiper l'application de la charte du PNR, du SCOT et du PLH**
- **Intégrer la question de la montée des eaux et du changement climatique dans les aménagements**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Réaliser des projets urbains durables - Au moins 2 visites par an sur des projets urbains durables

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
- Nombre de formations et de visites - Nombre de projets urbains réalisés selon une approche environnementale de l'urbanisme	Indicateurs globaux d'aménagement durable : - densité de logements (logement / ha) - % de logements sociaux - % d'énergies renouvelables dans la production énergétique...

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Organiser des visites et des formations pour les services et les élus - Intégrer les enjeux du développement durable dans les documents de planification et dans la réalisation et la gestion des projets urbains				
	Finaliser le règlement local de publicité	Appliquer le règlement local de publicité			
Budget	Budget étude règlement local de publicité : 38 800 € + Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.1	Aménager Auray au moyen d'espaces publics de qualité, de formes urbaines denses et d'une diversité d'activités

Pilote de l'action	DSTU	Finalités concernées
Services partenaires	CCAS, Agenda 21	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	Pact Arim, Auray communauté, Conseil Général, bailleurs sociaux...	

→ Action 9 : Améliorer l'habitat ancien pour faciliter l'accès au logement et répondre aux exigences environnementales



Mesures concrètes

→ Mettre en œuvre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en y intégrant des critères environnementaux

→ Faire le lien entre l'OPAH et l'Agenda 21

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

x bâtiments réhabilités (travaux lourds, amélioration, économie d'énergie) dans les 3 ans

* donnée à préciser dans le programme de l'OPAH

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
Nombre de logements réhabilités / an dans le cadre de l'OPAH: - travaux lourds, amélioration, économie d'énergie - Economies d'énergie + réduction de GES réalisés	- Montant des aides : travaux lourds, travaux d'amélioration, énergie - Montant des aides accordées par la Ville - Sauts de classes énergétiques observés

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	Diagnostic de l'OPAH et réalisation du programme	Suivi animation de l'OPAH pour exécution			
Budget	Coût de l'étude : 20 000 €	50 000 € par an * budget à préciser en fonction de l'étude			

Fiche en suspend : discussion avec Auray Communauté pour savoir qui sera le maître d'ouvrage. La Ville d'Auray ou Auray communauté dans le cadre du PLH.

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.1	Aménager Auray au moyen d'espaces publics de qualité, de formes urbaines denses et d'une diversité d'activités

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	Direction des Affaires Culturelles DIC		<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	Associations d'habitants...		

→ Action 10 : Aménager des espaces publics agréables et les relier entre eux

Mesures concrètes

→ **Continuer le travail sur la ceinture verte et la mettre en valeur dans le but d'une utilisation quotidienne et touristique**
 → **Définir des espaces agréables** : espace de nature, belle vue, espace silencieux, espace de rencontre, espace à vocation culturelle, commerciale... **et les valoriser** (aménagement, communication, fléchage, signalisation...)
 (ex : Parc Royère, Parc Utting...)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Boucler la ceinture verte
- Localiser les espaces agréables, les valoriser et les relier

Indicateurs globaux

- km de ceinture verte (% du total du projet de ceinture verte) dont kilomètres en continu de ceinture verte
- surface parcs, aires piétonnes, zones de rencontres, espaces naturels...
- surface d'espaces agréables / habitants
- Nombre d'espaces agréables localisés

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser		- Mener une réflexion sur les « espaces agréables » à valoriser		- Réaliser une carte pour mettre en valeur ces espaces	
	Boucler la ceinture verte et la mettre en valeur				
Budget	- Acquisitions foncières pour finaliser la ceinture verte + budget courant				

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.1	Aménager Auray au moyen d'espaces publics de qualité, de formes urbaines denses et d'une diversité d'activités

Pilote de l'action	CCAS (gestion) Agenda 21		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU (urbanisme) DEJS		<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	SHPA, Bailleurs sociaux, Intervenants extérieurs, associations, Lycée Kerplouz		

→ Action 11 : Étendre l'implantation des jardins familiaux



Mesures concrètes

- **Mener une réflexion globale sur les jardins familiaux en concertation avec différents acteurs** (associations, bailleurs sociaux...)
- **Identifier de nouveaux espaces pérennes pour les jardins familiaux le plus proche possible de l'habitat** en réfléchissant notamment à la possibilité de mettre en place des jardins familiaux et jardins pédagogiques en pieds d'immeuble (cf. jardin Maurepas Rennes)
- **Respecter des principes de développement durable dans l'aménagement des jardins** : récupération d'eau de pluie, définition de zones de compostage ou distribution de composteurs individuels, abris de jardin en bois non tropical...
- **Favoriser l'émergence d'une association de jardins familiaux ou impliquer des associations existantes**
- **Eduquer les jardiniers à l'écologie et au développement durable par des opérations de sensibilisation** : documentation (ex MCE), animations, échanges intergénérationnels...
- **Développer des jardins pédagogiques**, notamment au sein des jardins familiaux
- **Encourager le co-jardinage** (partage de jardin entre particuliers)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un jardin familial - Doubler la surface des jardins familiaux d'ici 2013 - Mettre en place une association de jardins familiaux - 1 jardin pédagogique au centre de loisir Arlequin au printemps 2013 et éventuellement avant si un espace s'y prête - 2 jardins pédagogiques en école à court terme - Rechercher 300 m² pour un jardin thérapeutique pour le CHS de St Avé

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jardins familiaux : 2010 : 70 jardins - Nombre de jardins pédagogiques : 2010 : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de m² de jardins familiaux : 2100 m² environ d'espaces cultivés - Nombre d'enfants participants à un jardin pédagogique - Nombre de personnes bénéficiant d'un jardin familial : 70 - nombre d'animations pour favoriser le jardinage biologique et nombre d'animations dans les jardins pédagogiques

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Identifier de nouveaux espaces et mener une réflexion de mise en œuvre	- Aménager de nouveaux espaces pour des jardins familiaux et des jardins partagés et les faire vivre			
Budget	6 500 € (en incluant les frais de personnel)		6 500 € par an		

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.2	Sortir de l'omniprésence de la voiture et libérer l'espace pour favoriser le développement des modes de déplacements doux et des transports collectifs

Pilote de l'action	DSTU Auray Communauté Pays d'Auray CG56		Finalités concernées
Services partenaires	DIC		<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Partenaires à associer	SNCF, RFF, Région, Office de tourisme		

→ Action 12 : Elaborer un schéma de déplacement urbain

Mesures concrètes

→ **Améliorer les déplacements urbains en partenariat avec Auray Communauté, le Pays d'Auray et le Conseil Général** : repenser le partage de la voirie (aires piétonnes, zones de rencontre, zones 30, pistes et bandes cyclables, contre sens cyclables...), définition des zones de stationnement et de leur statut, sensibilisation des habitants...

→ **Mettre en exécution le schéma directeur des déplacements**

→ **Réaliser un document sur les déplacements à Auray et une signalétique** : cheminements piétons & cyclables, parkings, bus...

→ **Revoir l'organisation d'Auray Bus qui est peu utilisé par les alréens** (revoir le circuit et les arrêts, la fréquence, le prix...).

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> Réduire de 20% les émissions de GES liées au transport d'ici 2020 <p>*donnée qui pourrait être disponible au niveau d'Auray communauté dans le cadre d'un plan climat énergie territorial</p> <ul style="list-style-type: none"> linéaire cyclable : 10 km au total d'ici 2015 linéaire piéton : 27 km au total d'ici 2015 augmenter la fréquentation d'Auray bus agrandissement des aires piétonnes et extension des zones de rencontre et des zones 30

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> linéaire pistes et bandes cyclables : 2010 : 5,7 km (en double sens) linéaire chemins piétons (hors trottoirs) : 2010 : 22 km fréquentation d'Auray Bus : 18 394 trajets en 2008 nombre de lignes pédibus : 0 linéaires zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes 	<ul style="list-style-type: none"> comptages véhicules trafic voyageurs gare d'Auray : 2008 : 692 000 clients (montés ou descendu d'un train en gare d'Auray)

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> Revoir l'organisation d'Auray Bus : augmentation des rotations, modification de l'itinéraire et des dessertes... Améliorer les déplacements urbains en partenariat avec Auray Communauté et le Pays d'Auray 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un document sur les déplacements à Auray inciter les élèves et leurs parents à mener une réflexion sur la dépense énergétique due aux déplacements domicile-école Améliorer les 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les déplacements urbains en partenariat avec Auray Communauté et le Pays d'Auray Inciter à la réalisation de lignes de pédibus 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les déplacements urbains en partenariat avec Auray Communauté et le Pays d'Auray 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les déplacements urbains en partenariat avec Auray Communauté et le Pays d'Auray

		déplacements urbains en partenariat avec Auray Communauté et le Pays d'Auray			
	Etudes du pôle d'échange multimodal et du schéma des déplacements du Pays d'Auray réalisées au niveau du Pays d'Auray		Mise en œuvre des scénarios retenus dans le cadre des études		
Budget	- 90 000€ Auray Bus + 35 000 € à partir de juin 2011 - 20 000 € pour l'étude du Pôle d'échange multimodal + budget courant	25 000 exemplaire d'un 4 pages sur les déplacements urbains : 5000 € environ + budget courant	- A définir en fonction de l'étude du Pays et des transferts de compétences		

Enjeu 2	Concevoir une ville économe en espace et favoriser le développement des déplacements doux
Objectif 2.2	Sortir de l'omniprésence de la voiture et libérer l'espace pour favoriser le développement des modes de déplacements doux et des transports collectifs

Pilote de l'action	DAGRH (déplacements des agents) Ateliers municipaux (parc de véhicules)		Finalités concernées
Services partenaires	Tous les services		<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Partenaires à associer	ADEME		

→ Action 13 : Engager un Plan de déplacement des services de la commune

Mesures concrètes

→ **Diagnostiquer le parc de véhicule et réaliser une étude afin de définir les besoins des services dans les 10 ans à venir** : objectifs de renouvellement, choix énergétique (électrique, gaz...)...

→ **Réduire l'utilisation de véhicules motorisés et la consommation de carburant pour les déplacements au travail sur Auray** :

- optimiser les déplacements (planification de la journée, planification des itinéraires, tournée de distribution du matériel...)
- mettre en place un suivi de conso / véhicule en fixant des objectifs de réduction
- mettre à disposition des vélos et vélos électriques dans certains services

→ **Diminuer l'utilisation de la voiture pour les déplacements formation, réunions, colloques... :**

- Favoriser le covoiturage : ex : prêt d'une voiture de service si covoiturage, mise en relation des personnes qui suivent la même formation...
- Favoriser les transports en commun : ex : utilisation de la voiture à justifier par l'agent, accompagnement pour les déplacements en transport en commun (cf Breizhgo)
- Développer les réunions téléphoniques et téléconférences

→ **Mutualiser les véhicules** : une action de mutualisation est en cours sur 12 véhicules. Des vélos pourraient être également mutualisés sur certains sites

→ **Réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements domicile-travail :**

- communiquer sur covoiturage, horaires et tarifs train, bus, bienfaits sur la santé du vélo et de la marche à pied, économies potentielles...
- Etudier la possibilité de prendre en charge une partie de l'abonnement transport en commun et de revoir certaines organisations du travail : développer le télétravail pour certaines tâches, inciter les agents à ne pas rentrer chez eux à la pause du midi...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Réduire de 20 % les émissions de GES liées au transport d'ici 2020 (objectif grenelle)
- Réduire les consommations globales de carburants

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> - Emissions de Gaz à effet de serre générées par les agents dans leurs déplacements domicile travail : 2009 : 67 teC - Types de transports pour les formations, réunions, colloques : train / voiture... (en coût de remboursement) - Consommations de carburant des véhicules municipaux : 2010 : Essence : 13 159 litres / Gazole 38 062 litre 	<ul style="list-style-type: none"> - Part de chaque mode de transport dans les déplacements domicile travail des agents - Nombre d'agents ayant un abonnement transport en commun - Nombre de véhicules - Nombre de communications et animations en interne - Kilométrage des véhicules - Nombre de véhicules mutualisés - Bilan sur véhicules : âge moyen du parc, kilométrage

- Nombre de vélos : 3	annuel, priorités de renouvellement... - Bilan carbone des véhicules municipaux
- Nombre de véhicules « propres » / ensemble des véhicules : 2 véhicules GNV et 3 vélos	

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Diffuser des informations aux agents concernant les déplacements - Faire un diagnostic des véhicules municipaux - Achat de vélos	- Sensibiliser les agents aux déplacements alternatifs à la voiture individuelle			
	- Poursuivre la mutualisation des véhicules - Réduire l'utilisation des véhicules motorisés dans les déplacements				
Budget	Budget courant	<i>Budget à définir en fonction du diagnostic des véhicules municipaux + Budget courant</i>			

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.1	Renforcer la connaissance du patrimoine naturel et historique pour mieux le protéger, le valoriser et faire de la pédagogie sur les richesses communales

Pilote de l'action	Direction des Affaires Culturelles (Service patrimoine) DEJS DSTU	Finalités concernées
Services partenaires	DIC	
Partenaires à associer	DREAL, SMLS, SIAGM, département, associations naturalistes et autre, écoles, collège et lycées	
		<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles Epanouissement de tous les êtres humains

→ Action 14 : Recenser et valoriser le patrimoine naturel

Mesures concrètes

- **Réaliser un recensement plus précis de la biodiversité sur la commune** (ex : atlas de la biodiversité des communes) : compiler les informations qui existent, inciter à la réalisation de recensements participatifs (noeconservation.org, lestaxinomies.org)...
- **Créer un atelier du patrimoine sur l'aspect « patrimoine naturel » et créer un document du même type que flâner à Auray sur le patrimoine naturel.**
- **Mettre en place des sorties nature et des conférences** (découverte faune, flore, présentation des jardins familiaux et du jardinage biologique, l'eau en ville...)
- **Communiquer sur le patrimoine naturel** : site internet, magazine, expositions ou concours photo, dessins d'enfants...
- **Associer des jeunes à l'entretien du patrimoine naturel** : chantiers des jeunes

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier du patrimoine sur le thème de la nature en ville (court terme - 2012) - Un document grand public de présentation du patrimoine naturel (moyen terme – 2012-2013) - Aménagement du Parc Royère et des rampes et stade du Loch

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'enfants ayant suivi un atelier du patrimoine naturel - nombre de documents « patrimoine naturel distribués » - nombre de jeunes associés à des actions d'entretien du patrimoine naturel - nombre de conférences, sorties accompagnées... - <i>indicateurs biodiversité</i> - <i>surface d'espaces agricoles, boisés, naturels...</i> - <i>linéaire de haies à protéger</i>

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	Etude Parc Royère	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un atelier du patrimoine sur le thème de la nature en ville - Aménagement Parc Royère 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un document grand public sur le thème de la nature en Ville - Aménagement Parc Royère 		
		- Aménagement ,Rampes du Loch et Stade			
		- Renforcer la connaissance de la biodiversité sur la commune: recensements...			
Budget	Etude Parc Royère : environ 18 000 €	Budget aménagement du parc Royère à définir + budget courant	Conception du document et impression en 25 000 exemplaires = 5000 € environ		

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.2	Préserver la qualité de l'eau sur la commune

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	DIC		<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SMLS, SIAGM, associations,...		

→ Action 15 : Tendre vers le zéro pesticide sur la commune d'Auray

Mesures concrètes

→ **Avoir plus de transparence et de contrôles concernant les pratiques de désherbage** : publication annuelle des quantités de produits utilisés, signature officielle d'une charte de désherbage...

→ **Mettre à jour la charte de désherbage**

→ **Tendre vers le 0 pesticide sur les espaces publics** (stades et cimetières)

→ **Diffuser des informations concernant les pratiques d'entretien sans produits phytosanitaires** (paillage, acceptation des herbes folles, arrachage manuel, pratiques de désherbage alternatif...) à travers des ateliers, des expositions, des plaquettes d'information, des groupes de travail, des formations, des articles sur le site internet, dans la presse...

Pour aller plus loin, à l'échelle intercommunale (SMLS, Auray Communauté...), il serait possible de :

→ Travailler avec le SMLS et les associations pour inciter les jardineries à promouvoir le jardinage écologique : ex charte « jardiner au naturel »

→ Travailler avec le SMLS et les associations pour inciter les entreprises, les syndicats de copropriété, les bailleurs sociaux... à ne plus utiliser de phytosanitaires

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers le « 0 pesticides » - Mise à jour et signature de la charte de désherbage - Une information annuelle sur les consommations de produits phytosanitaires - Actions de sensibilisations sur les produits phytosanitaires

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Litres de produits phytosanitaires chimiques et quantité de matière active 2004 : 320 litres 2008 : - 19 litres de Pistol (290 g matière active / l) - 12 litres Scanner (360 g matière active / l) - Matière active : 2008 : 9,83 litres - Surface traitée

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Mettre à jour la charte de désherbage	- Tendre vers le 0 pesticide			
	- Impliquer les autres acteurs du territoire : habitants, jardineries, entreprises, syndicats de copropriété, bailleurs sociaux...				
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.2	Préserver la qualité de l'eau sur la commune

Pilote de l'action	DSTU SMABQP		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SMLS, SAUR		

→ Action 16 : S'assurer du bon fonctionnement du système d'assainissement séparatif



Mesures concrètes

→ Réaliser un programme pluriannuel de vérification des branchements par bassin versant (eaux pluviales et eaux usées) avec le SMABQP et mettre en œuvre le pouvoir de police du maire dans le cas où les raccordements sont mal réalisés

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> Réduire la pollution de l'eau Ensemble des contrôles réalisés pour 2015 (à définir avec le SMABQP) <p>2012 - % bonnes 2015 - % bonnes 2020 - % bonnes</p> <p>* données à préciser avec le Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner</p>

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> Niveau de qualité des eaux aux exutoire de rejet des eaux pluviales - 18 stations de suivi (SEQ eau) - 2010 <ul style="list-style-type: none"> 3 bonnes 6 passables 4 médiocre 4 mauvaises 1 prélèvement impossible le jour des prises d'échantillon Nombre de branchements mis aux normes

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	Réalisation d'un diagnostic sur deux quartiers → a définir en fonction du SMABQP		Étendre les diagnostics aux autres quartiers de la Ville		
Budget	Prise en charge 50% SMABQP et 50% Ville d'Auray pour l'aspect eaux pluviales	À définir	À définir	À définir	À définir

80 € la visite / contrôle

ex : 250 branchements contrôlés / an = 10 000 € pour la commune

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.2	Préserver la qualité de l'eau sur la commune

Pilote de l'action	DSTU SMLS		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer			

→ Action 17 : Développer une gestion durable des eaux pluviales

Mesures concrètes

- **Travailler avec le SMLS sur la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial Intercommunal (SDAPI)** : limitation de l'imperméabilisation, maîtrise de l'écoulement des eaux pluviales...
- **Réaliser de nouveaux aménagements de rétention d'eau** : cuves de récupération d'eau, noues...
- **Réactualiser le schéma directeur d'assainissement communal des eaux pluviales**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial Intercommunal

Indicateurs globaux
- Nombre d'aménagement de rétention d'eau réalisés - Indicateurs seront à définir dans le schéma intercommunal d'assainissement des eaux pluviales

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial Intercommunal	Mise en œuvre du schéma intercommunal des eaux pluviales			
Budget	Budget SMLS	Budget à définir en fonction des résultats de l'étude (aménagements spécifiques à effectuer par la ville)			

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.2	Préserver la qualité de l'eau sur la commune

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SMLS		

→ Action 18 : Protéger et entretenir les zones humides

Mesures concrètes

→ Prendre en compte les résultats du diagnostic réalisé par le SMLS en 2010-2011 et établir un programme d'action pour préserver et restaurer les zones humides (intégration dans le PLU, programme de restauration / compensation...)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Maintenir, a minima, la surface actuelle de zones humides et les protéger

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
<ul style="list-style-type: none"> - Surface de zones humides sur la commune - Longueur des cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Surface par type de zone humide - Surface zones humides / surface communales- longueurs cours d'eau permanents / secondaires

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Adopter le diagnostic zones humides	- Préserver et valoriser les zones humides			
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.3	Réduire les déchets à la source et favoriser le recyclage et la valorisation des déchets au plus près du lieu de production

Pilote de l'action	Agenda 21		Finalités concernées
Services partenaires	Tous les services		<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SMABQP, associations...		

→ Action 19 : Réduire, améliorer la collecte et valoriser les déchets (en lien avec le SMABQP)



Mesures concrètes

- **Mettre en place le tri sélectif de base dans les locaux municipaux** : papier-journaux-magazines / verre / emballages
- **Engager un travail sur les déchets au sein des services municipaux** (cf. fiche déchets et compte rendu réunion de service) : préciser les types de déchets générés par la collectivité, par les différents services, sur les différents sites / évaluer la quantité de chacun de ces déchets / définir une mode de gestion par déchet
- **Réutiliser les déchets verts issus de l'entretien des espaces verts** : broyage, paillage, compostage...
- **Etre exemplaire sur les manifestations municipales pour le tri et la réduction des déchets** : bacs jaunes, gobelets et vaisselle réutilisable...
- **Promouvoir le compostage individuel et étudier la faisabilité de mettre en place des systèmes de compostage collectifs**
- **Soutenir les associations locales qui agissent pour la collecte, le tri et le ramassage des déchets** : ex : soutenir la collecte des bouchons pour l'association fleur de bouchons / continuer les opérations type « golfe propre » / voir avec le CCFD pour les magazines et catalogues...
- **Régler le problème des déchets sur les marchés** (notamment le marché du lundi)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction et tri des déchets - Objectif papier: 2700 ramettes en 2011 puis diminution annuelle. - Organiser collecte et tri du papier pour 2011 dans les services municipaux - Installer des points de tri sélectif sur chaque site pour 2011 dans les locaux municipaux - 2015: 30% des maisons avec composteur individuel / 2020 : 40 % des maisons avec un composteur

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
Consommation de papier 2009 : 7807,5 kg 2009 : 2915 ramettes <i>Pas de données de poids des déchets pour les services municipaux</i>	Consommation de papier / service <i>Quantité de déchets (redevance spéciale) :</i> 2010 : CCAS : 223,5 m3 85 bacs 500l et 244 bacs 750l <i>Coût redevance spéciale :</i> 2010 : CCAS : 5016,67€
<ul style="list-style-type: none"> - Poids déchets (tri + OM) / alréen → données plus précise qd mise en place de la tarification incitative (2013) - Nombre de composteurs distribués/ nombre de maisons (source SMABQP et INSEE) En 2009 : 655 / 3074 = 21 % des maisons possèdent un composteur distribué par le SMABQP Nombre composteurs collectifs : 0	

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - répondre à l'appel à projet « démarche d'exemplarité des collectivités » - Mettre en place le tri sélectif lors de la semaine du Golfe et sur d'autres évènements - sensibiliser au tri et à la réduction des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place les actions issues de la démarche d'exemplarité - Etendre le tri des déchets aux autres animations de la collectivité - Etudier la possibilité de mettre en place un compostage collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place les actions issues de la démarche d'exemplarité 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place les actions issues de la démarche d'exemplarité 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place les actions issues de la démarche d'exemplarité
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 3	Préserver la richesse des patrimoines naturel et historique et économiser les ressources
Objectif 3.3	Réduire les déchets à la source et favoriser le recyclage et la valorisation des déchets au plus près du lieu de production

Pilote de l'action	- Elus municipaux - SMABQP - Porteur de projet d'une recyclerie		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Association, entreprise d'insertion...		

→ Action 20 : Soutenir la mise en place d'une recyclerie*

Mesures concrètes

- **Inciter à l'étude de la faisabilité d'une recyclerie sur le territoire d'Auray Communauté par le SMABQP et Auray communauté**
- **Participer au choix de la structure adaptée** (association, entreprise d'insertion...) **qui pourrait gérer une recyclerie et le lieu de son installation**
- Lors de la requalification des déchetteries, réserver des espaces pour les objets réutilisables (SMAQBP)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Réduire la part des déchets en leur donnant une seconde vie
- Permettre à des personnes d'acquérir des objets à moindre coût

Indicateurs globaux

- Quantité de déchets évités (si pesée possible)
- Nombre et types d'objets recyclés
- Nombre d'emplois créés par la recyclerie et caractéristique des emplois
- Nombre de clients de la recyclerie

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Soutenir la mise place d'une recyclerie				
Budget					

* la recyclerie (ou ressourcerie) a pour objectif de récupérer les déchets, de les valoriser (réparation, détournement artistique...) et de les revendre. Une telle structure peut permettre de créer des emplois durables (souvent en insertion professionnelle) et de sensibiliser la population à la question des déchets.

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.1	Aider les personnes en difficulté

Pilote de l'action	CCAS	Finalités concernées
Services partenaires	Direction des Affaires Culturelles (service associatif)	<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	Structures d'actions sociales qui agissent sur le territoire: associations, structures publiques...	

→ Action 21 : Renforcer les partenariats entre les associations et organismes d'action sociale et développer des structures sociales et médico-sociales

Mesures concrètes

→ **Organiser des rencontres entre les structures publiques** (CCAS notamment) **et les associations caritatives pour créer du lien entre elles dans le but de rendre leurs actions plus cohérentes** (ex : temps de rencontre annuel ou bisannuel pour savoir ce que chacun fait, les besoins identifiés...)

→ **Créer un pôle humanitaire à Auray** : regroupement des associations caritatives dans un lieu dans lequel il serait par la suite possible de mettre en place des animations, de diffuser de l'information (ex : relais prévention santé à Vannes)

→ **Faciliter la création d'une maison relais**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Au moins une rencontre par an entre CCAS et associations caritatives - Création du pôle humanitaire et maison relais

Indicateurs globaux
- Nombre de rencontres CCAS / associations - Nombre de personnes accueillies au pôle humanitaire ou à la maison relais

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Délibérations pour la réalisation d'une maison relais - Réflexion pour la création d'un pôle humanitaire	- Création d'une maison relais - Choix d'un site pour un pôle humanitaire	- Création d'un pôle humanitaire		
	Rencontres entre les structures publiques et les associations caritatives				
Budget	Budgets études et réalisations pour les équipements + budget courant pour les autres actions				

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.1	Aider les personnes en difficulté

Pilote de l'action	DSTU	Finalités concernées
Services partenaires	DEJS Direction des Affaires Culturelles CCAS	<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	Porteurs de projet des structures spécifiques, associations de handicap...	

→ Action 22 : Favoriser l'accessibilité des personnes handicapées et accompagner le développement de structures spécifiques

Mesures concrètes

→ **Mettre en œuvre le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et réaliser les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)**

→ **Renforcer l'accessibilité des différents services et animations proposés par la ville et les échanges avec des personnes valides** (spectacles, jardins pédagogiques, conférences, animations, sport, site internet...)

→ **Accompagner les projets de structures spécifiques** : trouver des porteurs de projets, les aider dans la recherche de terrains... (ex : ADAPEI, CMPP, logements pour handicapés psychiques...)

→ **OPAH** (?) cf fiche action 9

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du PAVE : 18 404m sur 17 ans - Accessibilité ERP : 21 bâtiments municipaux rendus accessibles avant 2015 - Accompagner les projets de structures spécifiques

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mètres linéaires rendus accessible dans le cadre du PAVE : 2010 : 2955 ml - % du PAVE réalisé - % age travailleurs handicapés dans le personnel municipal - Nombre d'ERP accessibles / ensemble des ERP - Nombre de places de stationnements pour personnes handicapées sur le domaine public : 2010 : 79 places dont 77% aux normes - Nombre de logements adaptés ou adaptables effectivement occupés par des personnes handicapées

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le PAVE et mettre en accessibilité les ERP - Renforcer l'accessibilité des différents services et animations proposés par la Ville et les échanges avec les personnes valides 				
Budget	Budget PAVE : 50 000€ /an * + budget de mise en accessibilité des ERP: 150 000€ / an + budget mise en accessibilité St Goustan (inclus dans le budget d'aménagement des quais) + budget courant pour les autres actions				

* La totalité des aménagements seront réparties sur 17 ans pour un montant estimé à 869 070 €

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.2	Mutualiser les expériences en matière de développement durable et initier un travail collectif à l'échelle intercommunale

Pilote de l'action	Elus municipaux Auray communauté Pays d'Auray	Finalités concernées
Services partenaires	Agenda 21	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Communes et structures de coopération intercommunale, office du tourisme intercommunal...	

→ Action 23 : Inciter les autres collectivités et structures de coopération intercommunale à s'engager dans le développement durable

Mesures concrètes

→ **Organiser et participer à des groupes de travail et de réflexion entre agents des collectivités et élus sur plusieurs sujets** (ex : gestion des déchets municipaux, filières bois énergie, communication sur le développement durable...) ↘ temps de formation et d'échange

→ **Faire remonter les informations sur les actions de développement durable qui concernent les structures intercommunales et vice versa** : courriers, par le biais des élus qui siègent dans les différentes instances...

→ **Inciter à mettre en place des systèmes d'échanges de documents et d'information entre collectivités** : ex : « bureau virtuel », annuaire des sites communaux...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Articuler les actions des différentes échelles territoriales en matière de développement durable et les mettre en cohérence

Indicateurs globaux
- Nombre de rencontres

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Recenser les personnes ressources sur les différents thèmes du développement durable	- Mettre en place des rencontres régulières et des systèmes d'échanges de documents et d'information			
Budget	Budget courant	Budget courant			

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.2	Mutualiser les expériences en matière de développement durable et initier un travail collectif à l'échelle intercommunale

Pilote de l'action	M. Le Maire Auray communauté		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU		<ul style="list-style-type: none"> Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Partenaires à associer	ADIL, associations		

→ Action 24 : Porter la volonté politique d'Auray en matière de logement social à l'échelle intercommunale



Mesures concrètes

- S'impliquer dans la réalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Organiser des visites sur site (opération de renouvellement urbain du Gumenen-Goaner...) et communiquer auprès des communes sur la réglementation en matière de logement social et sur le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Poursuivre une politique foncière et de renouvellement urbain pour maintenir la part des logements sociaux
- Profiter de la création par Auray Communauté de la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage pour renforcer l'intégration des gens du voyage, notamment au niveau des écoles, en partenariat avec des associations.

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Réalisation du PLH
- Maintenir au minimum 20 % de logements sociaux sur Auray et si possible 25 %

Indicateurs globaux
- % logement social sur Auray
- % logement social sur Auray communauté
* données à homogénéiser avec celles du PLH
- Création logements sociaux / an

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015 – 2016 - 2017
A réaliser	Réalisation du Programme Local de l'Habitat	Mise en place du Programme Local de l'Habitat			
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.3	Intégrer les questions de développement durable dans les activités communales et associatives

Pilote de l'action	DIC Agenda 21 DAGRH		Finalités concernées
Services partenaires	DEJS		<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	CNFPT		

→ Action 25 : Créer une stratégie de communication / information / sensibilisation autour des enjeux du développement durable

Mesures concrètes

→ **Définir les thèmes sur lesquels il est prioritaire de communiquer** (économie d'énergie, jardinage bio, économies d'eau, handicap, éco-tourisme, pratiques d'achat durable, logement social...) **et mettre en place une stratégie de communication / information / sensibilisation :**

- En interne : lettre interne, concours d'idées, formations...
- En externe : rubriques magazine + site internet, événements, plaquettes d'information, jeux concours...
 - Lors du nouveau contrat de magazine réfléchir à l'intégration d'une « rubrique Agenda 21 »
 - Intégrer au mieux l'Agenda 21 dans le site Internet de la Ville
 - Organiser des sessions de conférences sur différents thèmes en essayant de diversifier les publics (écoles, grand public...) et pérenniser la participation de la Ville aux semaines nationales du Développement durable et de la mobilité

→ **Développer l'éco-communication** (formation des agents concernés à l'éco-communication, cahier des charges pour l'imprimeur, supports choisis, nombre d'impressions...).

→ **Inciter les agents à suivre des formations dans le domaine du développement durable**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Intégration de l'Agenda 21 dans la communication de la Ville
- Au moins 3 conférences par an sur des thèmes du développement durable
- Renforcer la prise en compte du développement durable au centre de loisirs (animations et pratiques éco-responsables)
- Un document de suivi Agenda 21 tous les 2 ans

Indicateurs globaux

- Nombre de connections sur la rubrique de l'Agenda 21
- Nombre de pages publiées dans la rubrique de l'Agenda 21 du site internet
- Nombre d'articles en lien avec le DD dans le magazine
- Nombre d'agents ayant suivi une formation DD du CNFPT
- Nombre de conférence sur le développement durable et fréquentation

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à l'intégration de l'Agenda 21 et son évolution sur le site internet de la ville et dans le magazine municipal en prévision du contrat de magazine de 2012 - Réaliser un document de 8 pages pour présenter l'A21 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville - Réfléchir avec le CNFPT au moyen d'orienter des agents vers des formations développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un document de 8 pages pour présenter l'A21 		<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un document de 8 pages pour présenter l'A21
	Réaliser au moins 3 conférences par an sur le thème du développement durable				
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Budget courant communication et formation - Budget spécifique évènementiel développement durable : 3000 € / an 				

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.3	Intégrer les questions de développement durable dans les activités communales et associatives

Pilote de l'action	Coordination : Agenda 21 Relais dans les services: DEJS CCAS Direction des Affaires Culturelles	Finalités concernées
Services partenaires		<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	EHPAD (centre hospitalier de Bretagne Atlantique), écoles, collège, lycées, CEAS (Centre d'étude et d'action sociale du Morbihan), CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), Education Nationale, Lire et faire lire, APEV, associations diverses...	

→ Action 26 : Développer des activités intergénérationnelles et multiculturelles



Mesures concrètes

→ Amplifier les actions existantes et développer de nouvelles actions intergénérationnelles et multiculturelles de manière transversale entre les services municipaux (CCAS, DEJS, services culturels...) : autour des jardins, des spectacles, de la lecture, de l'alimentation...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Mettre en place des relations intergénérationnelles (parents/enfants, personnes âgées/enfants ou adolescents...)
- 3 réunions par an pour préparer des actions intergénérationnelles

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
- Nombre d'actions intergénérationnelles - nombre de participants <i>* indicateurs à préciser avec les services car il n'y a pas de définition commune d'une action intergénérationnelle entre les différents services</i> ex : Nombre d'actions intergénérationnelles : CCAS : 2010 : 24 Nombre de participants à ces journées : CCAS : 2010 : 747	- Nombre d'actions parents – enfants - Nombre d'actions personnes âgées – enfants - Nombre d'adultes - Nombres d'enfants

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- mettre en place un groupe projet (CCAS, DEJS, services culturels) et des rencontres régulières - recenser les actions existantes - mettre en œuvre des actions intergénérationnelles	- réaliser des rencontres régulières entre les différents acteurs impliqués dans des activités intergénérationnelles - mettre en œuvre des actions intergénérationnelles de manière régulière			
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.3	Intégrer les questions de développement durable dans les activités communales et associatives

Pilote de l'action	Direction des Affaires Culturelles	Finalités concernées
Services partenaires	CCAS, DEJS	<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	Associations, écoles, collèges, lycées...	

→ Action 27 : Poursuivre les actions permettant au plus grand nombre d'accéder à la culture

Mesures concrètes

- **S'ouvrir et diffuser les œuvres au plus près des gens, « hors des murs »** : déjà des spectacles et des actions se délocalisent dans différents lieux de la Ville.
- **Développer des espaces de rencontre sur le territoire** : transformer des espaces existants en espaces insolites pour la diffusion de la culture.
- **Réfléchir à la possibilité de développer des partenariats entre les écoles de musique situées sur le territoire d'Auray Communauté** pour diffuser la culture musicale et attirer de nouveaux publics.
- **Favoriser les temps de rencontres et d'échanges entre l'école de musique et la population** lors d'évènements organisés par la Ville (Carnaval, fête du Parc Utting, fête de la musique...)
- **Faciliter les déplacements des personnes les moins mobiles pour se rendre aux spectacles et inciter aux déplacements alternatifs à la voiture individuelle** : amplifier l'action d'accompagnement, crée un parking vélo mieux défini à l'espace Athéna...
- **Réfléchir à la possibilité d'un portage à domicile pour les documents de la médiathèque** pour les personnes les moins mobiles
- **Lier certaines interventions (spectacles, conférences...) avec des animations sur le développement durable** (ex semaine du développement durable, semaine de la mobilité...)
- **Développer des « tarifs découverte »** pour attirer des publics qui ne viennent pas d'habitude
- **Renforcer la médiation des services culturels auprès d'un public plus diversifié** : adultes, associations, public empêché, adolescents...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Attirer de nouveaux publics au centre culturel et diffuser la culture au plus près des habitants

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ayant fréquenté le centre culturel Athéna - Nombre de personnes ayant bénéficié d'un tarif découverte - Nombre de personnes touchées lors d'actions de médiation culturelle - Nombre d'actions « hors des murs » / ensemble des actions - Nombre de personnes ayant utilisé le service d'accompagnement - Fréquentation médiathèque, spectacles... - Lieu de résidence des spectateurs (Auray, Auray communauté, autre)

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Attirer de nouveaux publics au centre culturel et diffuser la culture au plus près des habitants				
	- « Questionnaire déplacement » des spectateurs pour développer l'accompagnement	- Bilan de l'enquête et mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'accompagnement			
Budget	Budget courant				

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.3	Intégrer les questions de développement durable dans les activités communales et associatives

Pilote de l'action	Direction des Affaires Culturelles (service associatif)	Finalités concernées
Services partenaires	Services organisant des événements	
Partenaires à associer		

- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

→ Action 28 : Inciter les associations à travailler ensemble sur des projets fédérateurs

Mesures concrètes

- **Organiser différents événements en proposant aux associations de participer** (Semaine du développement durable, semaine de la solidarité internationale, semaine bleue, journées du patrimoine, carnaval, fête des voisins...)
- **Organiser des temps d'échange et de formation pour les associations** lors du forum des associations par exemple (formations à l'organisation d'éco-manifestations, aux achats durables...).

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Accroître le nombre d'associations impliquées dans les différents événements de la Ville

Indicateurs globaux

- Nombre d'associations impliquées sur les différents événements de la Ville : fête du Parc Utting, Carnaval, Semaine du développement durable, Semaine du Golfe, Semaine bleue, Méliscène, Journées du patrimoine...
- Nombre d'associations présentes au forum des associations

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser		-organiser une information sur les événements responsables pour les associations			
	- Poursuivre et amplifier l'implication des associations dans les événements de la Ville				
Budget	<i>Budget courant</i>	<i>Budget courant</i>	<i>Budget courant</i>	<i>Budget courant</i>	<i>Budget courant</i>

Enjeu 4	Diffuser le développement durable dans la Cité : équité, cohésion sociale et éducation citoyenne
Objectif 4.3	Intégrer les questions de développement durable dans les activités communales et associatives

Pilote de l'action	DEJS	Finalités concernées
Services partenaires		<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains
Partenaires à associer	Ecoles, Education nationale...	

→ Action 29 : Intégrer le développement durable dans les actions d'éducation et d'animation et inciter les jeunes à mettre en œuvre des projets de Développement Durable

Mesures concrètes

→ **Inciter les écoles en mettre en place des actions de développement durable** (projet éco-écoles, lignes de carapatte...) **et les accompagner** (mise à disposition des données de consommation eau et énergie, aide technique et matérielle...).

→ **Renforcer l'intégration du développement durable dans les animations de jeunes** : lors des séjours de jeunes, activités et hébergement éco-labellisés, informations sur l'éco-citoyenneté dans les locaux municipaux (maison de quartier, centre de loisirs, Ker Yvonnick)....

→ **Faire intervenir les animateurs jeunesse sur des animations extérieures** (Semaine du développement durable, Fête du Parc Utting, Semaine du Golfe...)

→ **Former les animateurs jeunesse aux thématiques du développement durable** : biodiversité, énergie, solidarité internationale...

→ **S'appuyer sur la réalisation du nouveau centre de loisirs pour développer une culture de développement durable**

→ **Communiquer sur les dispositif existants pour inciter et accompagner des jeunes dans la réalisation de projets de développement durable sur la commune ou ailleurs** : déjà des dispositifs existent pour mettre en place de tels projets : projets Aide Initiative Jeune de la mairie d'Auray, de fonds d'initiatives aux projets éco-citoyens des jeunes du CG56

→ **Compléter le dispositif de Projet Aide Initiative Jeune par une aide supplémentaire pour les projets qui s'intègrent dans une logique de développement durable**

→ **Mettre en place des chantiers loisirs autour d'actions de développement durable** (aide à l'organisation d'évènements, travail sur les jardins pédagogiques...)

→ **Pérenniser les ateliers d'information du Point Information Jeunesse (PIJ) auprès des jeunes** (journées d'information pour partir à l'étranger, autour des emplois saisonniers, documentation...)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable
- 2013 : toutes les écoles engagées dans des projets de développement durable (éco-écoles)

Indicateurs globaux

- Nombre de jeunes alréens ayant répondu à des appels à projet DD
- Nombre d'animateurs ayant suivi des formations développement durable
- Nombre d'écoles engagées dans des projets de développement durable / nombre total d'écoles

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Rentrée 2011 – 2012 : rencontrer les écoles pour les inciter à mettre en place des projets de DD	- programmer des formation développement durable pour les animateurs	- S'appuyer sur la réalisation du nouveau centre de loisir pour développer une culture de développement durable		
	- Renforcer la prise en compte du développement durable dans les animations de jeunes -Inciter les jeunes à mettre en œuvre des projets de développement durable				
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Direction des finances Direction des Affaires Culturelles (service associatif)		Finalités concernées
Services partenaires	Tous les services		<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Réseau Grand Ouest		

→ Action 30 : Renforcer la politique d'achat durable de la commune et accompagner cette démarche dans les associations



Mesures concrètes

- Intégrer au mieux les préoccupations liées au développement durable dans les achats de la Ville et également pour les marchés de travaux publics : informations et /ou formations sur les achats publics durables...
- Informer les associations sur les achats responsables et les manifestations éco-responsables
- Pour les cadeaux offerts (aux associations, aux partenaires...), donner des cadeaux éco-responsables

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les achats de la Ville
2012 : Tous les marchés de fournitures et services intégrant des clauses sociales et / ou environnementales quand la nature du marché le permet
2015 : Tous les marchés de la Ville intégrant des clauses sociales et / ou environnementales quand la nature du marché le permet

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
Pas de tableau de bord existant, pas de t0 - part des produit écolabellisés / nature du marché sur du volume d'achat (possible fournitures, produits d'entretien, alimentaire pour 2011) - part des lots réservés / nature du marché sur volume d'achat Nombre et montants des marchés passés avec des ESAT :	- Nombre de marchés incluant des clauses sociales / ensemble des marchés - Nombre de marchés incluant des clauses environnementales / ensemble des marchés (2010 : 8) - Nombre de réponses sur les critères environnementaux et sociaux

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Renforcer la politique d'achat durable de la commune (information aux services...) - Informer les associations sur les achats responsables et les manifestations éco-responsables				
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Elus municipaux Auray communauté Fédération Auray commerce	Finalités concernées
Services partenaires	DSTU Direction des finances	
Partenaires à associer	- Associations d'entrepreneurs.. -CCIM, chambre des métiers	

→ Action 31 : Encourager le maintien du commerce de proximité en complémentarité et en équilibre avec les zones d'activité



Mesures concrètes

- Poursuivre les actions qui entrent dans le cadre du FISAC
- Mettre en place une structure de travail entre commerçants et Ville
- Mener une réflexion sur les baux précaires en concertation avec les propriétaires
- Travailler avec Auray Communauté pour créer un schéma d'aménagement commercial
- Identifier les métiers nécessaires à un bon équilibre du commerce de centre ville et identifier les nouveaux services à créer ou développer
- Aménager les quais et les terrasses de St Goustan

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Dynamiser le commerce, l'artisanat et les services - Conforter le commerce et l'artisanat au cœur des quartiers (centre Ville, St Goustan, Gare...) - 3 rencontres par an entre commerçants / ville / Auray communauté + autres partenaires - Mise en œuvre des actions du FISAC

Indicateurs globaux				Indicateurs secondaires
- Nombre de création-disparition de commerces dans les ZA / m2 de création-disparition en CV				- Nombre total de points de vente : en 2007 : 338 - Nombre total de points de vente < 300 m ² : en 2007 : 251 - Nombre total de points de vente > 300 m ² : en 2007 : 33 - Surface totale de vente : en 2007 : 60592 m ² - Surface, création et disparition de commerces en fonction de leur typologie - Comportements d'achat + nombreuses autres données dans les études de la CCIM
Evolution commerces entre fin 2002 et fin 2007	300 m ² et +	moins de 300 m ²	Total	
Centre ville	-1	-7	-8	
Quartiers, autres lieux	+ 1	+ 8	+ 9	
Pôle Sud Auray :	+ 4	+ 11	+ 15	
Pôle Kerfontaine :	0	+1	+ 1	
*données issues d'une étude socio-économique sur le pôle d'Auray réalisée par la CCIM et remise à jour tous les 4-5ans				

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Organiser une cellule de travail avec les commerçants, la Ville, Auray communauté et les autres acteurs concernés - Mettre en œuvre les actions du FISAC				
Budget	7 500 € (subvention de la Ville pour le recrutement d'un animateur par la Fédération Auray Commerce)	7 500 € (subvention de la Ville pour le recrutement d'un animateur par la Fédération Auray Commerce)	5000 € (subvention de la Ville pour le recrutement d'un animateur par la Fédération Auray Commerce)		
	+ Aménagement des quais Franklin pris en compte dans le cadre du FISAC car améliorant l'environnement commercial : 923 339 € de 2011 à 2014				

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Elus municipaux Auray Communauté Pays d'Auray		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU (bureau du port)		
Partenaires à associer	Groupement des professionnels du tourisme du Pays d'Auray, Pays d'Auray, Auray communauté, Office du tourisme		
			<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

→ Action 32 : Promouvoir le tourisme durable

Mesures concrètes

- **Recenser l'offre en tourisme durable sur la commune** (plans de voies vélos, gîtes et hôtels « responsables »)
- **Promouvoir le tourisme durable auprès des plaisanciers au bureau du port et lors des manifestations estivales.**
Ex : informations sur les déchets + distribution de sacs jaunes à l'unité, informations sur les transports, sur l'éco-navigation, kit du tourisme durable, horaires bus et trains, voies vertes...
- **Faire du port un modèle d'éco-tourisme** : mieux organiser le tri sélectif pour les plaisanciers, solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, panneaux d'informations, expositions photos sur le développement durable, toilettes à économie d'eau...
- **Revoir le plan de la Ville**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Relayer l'information sur le tourisme durable - Mettre en place des manifestations éco-responsables
Indicateurs globaux
- nombre de documents imprimés et distribués - nombre de manifestations éco-responsables - trafic global de la gare sur les périodes de vacances : 2700 personnes par jour (Juillet- août) - trafic tire-bouchon : en 2009 : 140 000 voyageurs

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Trier les déchets sur les différents événements de la Ville (Semaine du Golfe, fête du parc Utting...)	- Réalisation d'un document à destination des plaisanciers - Renforcer la prise en compte du développement durable dans les événements de la Ville	- Renforcer la prise en compte du développement durable dans les événements de la Ville et au niveau du port		
Budget	- équipements pour le tri sur les événements (3 winflag → environ 500€) + budget courant	Budget courant	- Budget courant		

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Adjointe au développement durable, à la communication et à la citoyenneté		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Pays d'Auray, GAB 56, AMAP du Loch, associations locales		

→ Action 33 : Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux



Mesures concrètes

- **Communiquer sur la consommation responsable**: AMAP, magasins bio, commerce équitable...
- **Attirer de nouveaux publics sur le marché bio et le marché des producteurs**
- **Faciliter le fonctionnement de l'AMAP existante et éventuellement la création d'une nouvelle AMAP** en apportant des aides financières et matérielles (prêt de locaux, communication...)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerçants non-sédentaires au marché bio et au marché des producteurs - mètres linéaire commerçants bio sur les différents marchés - Nombre de commerçants bio sur le marché du lundi - Nombre de magasins biologiques et équitables - Surface magasins bio... - Nombre de paniers d'AMAP sur la commune

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux				
Budget	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.2	Maintenir les activités maritimes et donner au Port une image forte de l'engagement de la commune dans le sens du développement durable

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	Agenda 21		<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SIAGM, Conseil Général du Morbihan, Agence de bassin Loire Bretagne		

→ Action 34 : Régler les problèmes liés à l'activité portuaire et notamment ceux liés au carénage, aux eaux grises et aux eaux noires

Mesures concrètes

- Créer une aire technique et de carénage avec récupération des eaux grises et des eaux noires
- Faire de la pédagogie auprès des plaisanciers : consommation d'eau pour le nettoyage des bateaux, produits utilisés, éco-navigation...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Réalisation d'un aire technique de carénage
- Tous les plaisanciers informés sur l'éco-navigation et les écogestes au port à partir de la saison 2012

Indicateurs globaux

- nombre de bateaux utilisant l'aire de carénage / an
- nombre de documents distribués aux plaisanciers

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	Étude de faisabilité	- Réalisation de l'aire de carénage en fonction de l'étude			
		- Réalisation d'un document à destination des plaisanciers et sensibilisation des plaisanciers	- Sensibilisation des plaisanciers		
Budget	7500 €	- Budget à définir en fonction de l'étude de faisabilité			

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.2	Maintenir les activités maritimes et donner au Port une image forte de l'engagement de la commune dans le sens du développement durable

Pilote de l'action	Elus municipaux		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU		<ul style="list-style-type: none"> Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Associations, AFPA, office de tourisme...		

→ Action 35 : Favoriser les activités commerciales et portuaires sur le port et les quais

Mesures concrètes

- Aménagement des quais de St Goustan
- Réfléchir à l'implantation d'un marché de proximité à St Goustan
- Mettre en valeur les activités portuaires qui ont lieu dans le port : inciter l'organisation de journées portes ouvertes par l'AFPA, mettre en place des animations autour des activités maritimes, de la plaisance, de l'éco-navigation, des déplacements doux...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- favoriser les activités commerciales et portuaires sur le port et les quais

Indicateurs globaux
- Nombre d'animations sur le port

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Réflexion sur l'implantation d'un marché à St Goustan				
	Aménager les quais de St Goustan				
	- Réaliser des animations autour des activités maritimes et portuaires				
Budget	Aménagement des quais : environ 1 578000 € + budget courant			Budget courant	Budget courant

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.3	Maintenir et développer une activité agricole locale et respectueuse de l'environnement

Pilote de l'action	Elus Municipaux		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU		<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	SMLS, SAFER, SIAGM, Chambre d'agriculture, Pays d'Auray...		

→ Action 36 : Favoriser la transmission des exploitations agricoles en maraîchage biologique

Mesures concrètes

→ **Mener une réflexion sur le devenir des zones A du PLU**

→ **Accompagner la transmission des exploitations agricoles pour inciter le développement de l'agriculture biologique :**

- recenser les cédants potentiels sans successeurs
- mener une réflexion avec les différents partenaires de l'agriculture pour accompagner les transmissions en agriculture biologique

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la présence de terres agricoles à Auray - Maintenir la présence de maraîchers sur Auray

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'exploitants agricoles sur Auray - surface de zones agricoles - surface de zones agricoles exploitées - surface agricole exploitée selon les critères de l'agriculture biologique

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Mener une réflexion sur les zones A du PLU				
Budget	Budget courant				

GLOSSAIRE

ADAPEI : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIL : Agence Départementale d'information sur le Logement
AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle Adultes
ALOEN : Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
BBC : bâtiment basse consommation
BEPOS : Bâtiment à Energie Positive
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCIM: Chambre du Commerce et de l'Industrie du Morbihan
CG 56 : Conseil Général du Morbihan
CHS : Centre Hospitalier Spécialisé
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
DAGRH : Direction Administration Générale et Ressources Humaines
DC2E : Diagnostic Conseil en Économies d'Énergie
DD : Développement Durable
DEJS : Direction Education Jeunesse et Sport
DSTU : Direction des services techniques et de l'urbanisme
DIC : Direction de l'Information et de la Communication
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ERP : Établissement Recevant du Public
ESAT : Établissements et Services d'Aide par le Travail
FISAC : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce
GES : Gaz à effet de serre
GNV : Gaz Naturel de Ville
ha : hectare
HQE : Haute Qualité Environnementale
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
Kwh : Kilowattheure
MCE : Maison de la Consommation et de l'Environnement
Mwh : mégawattheure
OM : Ordures Ménagères
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PAVE : Plan de lise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
PDU : Plan de Déplacement Urbain
PIJ : Point Information Jeunesse
PLH : Plan Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc naturel régional
RFF : Réseau Ferré de France
SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
ScOT : Schéma de Cohérence territoriale
SDAPI : Schéma directeur d'assainissement Intercommunal des eaux pluviales
SDEM : Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan
SEQ-Eau : Système d'Evaluation de la Qualité des cours d'eau
SHPA : Société d'Horticulture du Pays d'Auray
SIAGM : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan
SMVM : Schéma de mise en valeur de la mer
SMABQP : Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner
SMLS: Syndicat Mixte du Loch et du Sal
SNCF : Société nationale des chemins de fer
Tec : Tonne Equivalent Carbone
TIM : Transport Interurbain du Morbihan
ZAC : Zone d'Aménagement Concertée
ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager